

## Déclaration de conformité UE conformément à la disposition (UE) 2016/425

Le fabricant ou son représentant dûment habilité dans la communauté

Audio Protect AG  
Steinhaldenstrasse 24  
8954 Geroldswil

déclare par la présente, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant

Article : protection auditive SaveRave MR13  
Groupe d'articles n° 7000-0....

est conforme aux dispositions de l'ordonnance (UE) 2016/425 et est conforme à la norme nationale, permettant la mise en œuvre de la norme harmonisée EN 352-2:2002 et est identique à l'équipement de protection individuelle (EPI), qui fait l'objet de l'attestation d'examen de type UE délivrée par l'organisme notifié mentionné ci-dessus.

### L'organisme notifié

Organisme notifié N° 1974  
PZT GmbH  
Bismarkstrasse 264 B  
26389 Wilhelmshaven  
Allemagne

a effectué l'examen de type UE et a délivré l'attestation d'examen de type UE N° 471902-B du 18.03.2019.

L'EPI est soumis aux procédures d'évaluation de la conformité suivantes : Conformité avec le type sur la base d'un contrôle de fabrication interne avec des contrôles de produits surveillés dans des intervalles réguliers (module C2) et la surveillance prise en charge par :

Organisme notifié N° 1974  
PZT GmbH  
Bismarkstrasse 264 B  
26389 Wilhelmshaven  
Allemagne

Signature pour et au nom de  
Audio Protect AG, Steinhaldenstrasse 24, 8954 Geroldswil.

**Urs Germann**  
Directeur  
Geroldswil, le 01/04/2019

